

CQP TMROA

Valorisez les compétences de vos équipes !

 Inscriptions ouvertes jusqu'au 31 décembre 2025



Vidéo pédagogique du parcours

Pour rappel, le CQP Technicien en Maintenance de Réseaux et Ouvrages d'Assainissement (TMROA) est en phase expérimentale. Conçu avec les entreprises du métier, il valorise les savoir-faire terrain (curage, pompage, désobstruction) et la sécurité.

 Aujourd'hui, **17 techniciens** issus de la première promotion passent les épreuves. Leur engagement confirme une chose : ce CQP répond à un vrai besoin du secteur.

Le tarif est de 3800€ TTC. MAIAGE croit en ce dispositif et s'engage à vos côtés en participant de manière forfaitaire à hauteur de :

 **Prise en charge MAIAGE : 1 500 €**

(Priorité aux entreprises de moins de 50 salariés)

 Pourquoi s'engager ?

- Reconnaître les compétences de vos salariés ;
- Renforcer la qualité et la sécurité sur vos chantiers ;
- Fidéliser vos équipes et valoriser votre image d'entreprise ;

- ✓ Structurer vos pratiques autour d'un référentiel métier partagé ;

Profil-type du candidat

- ▶ 5 ans d'expérience environ ;
- ▶ à partir du coefficient 200 ;
- ▶ Titulaire du **CATEC (intervenant)** ;
- ▶ À l'aise à l'oral et à l'écrit (en français) ;

Vous avez les compétences. Donnons-leur la reconnaissance qu'elles méritent !

Nous vous présentons ci-après les étapes opérationnelles du parcours du CQP.

Le parcours en 5 étapes

Étape 0 : INSCRIPTION

- Avant le 31 décembre 2025, transmettez à un organisme de formation :
 - CV et diplômes du candidat ;
 - Accord employeur/salarié ;

 Contactez dès maintenant un OF partenaire (voir plus bas).

Étape 1 : ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT (janv.–févr.¹)

- Visioconférence avec l'organisme de formation :
 - ❖ Test métier (1h) 🎤 Entretien individuel (1h) 🤝 Entretien tripartite (1h)

➡ Objectif : identifier les compétences déjà acquises et les points à renforcer sur les bases du référentiel² du CQP validé par la CPNEFP³.

¹ Période donnée à titre indicatif

² Le référentiel du CQP TMROA est établi et validé par la CPNEFP de la branche professionnelle de l'assainissement et de la maintenance industrielle. Il est composé de 3 parties pour chaque activité :

- **Partie 1** : Assurer la préparation des interventions de maintenance de réseaux et d'ouvrages d'assainissement ;
- **Partie 2** : Réaliser les interventions de maintenance préventive ou curatives sur des réseaux et/ou des ouvrages d'assainissement ;
- **Partie 3** : Gérer la clôture des interventions en maintenance de réseaux et d'ouvrages d'assainissement ;

³ CPNEFP : Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;

Étape 2 : ADMISSION & ENGAGEMENT

- Signature :
 -  Lettre d'engagement du salarié ;
 -  Convention de formation tripartite (salarié / entreprise / OF) ;

Le candidat entre officiellement dans le parcours CQP TMROA

A ce titre, le candidat est destinataire du calendrier des épreuves (convocation officielle reçue 30 jours minimum avant le jour de l'évaluation), des outils, des critères d'évaluation, des modalités des épreuves (locaux, équipements, matériels), de la composition du jury, des règlements internes et des documents du parcours.

Le chef d'entreprise a un rôle de facilitateur en lien constant avec le référent de l'organisme de formation pour la pleine réussite du parcours de son salarié et pour que l'organisation de l'évaluation du candidat se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Etape 3 : LA PREPARATION AU PASSAGE DU CQP (Février / Mars⁴)

A l'issue de l'entretien de positionnement et de l'analyse du résultat, l'OF convoque le candidat pour **deux jours (14h)** de formation préparatoire au passage des épreuves qui visent à **mettre le candidat à niveau sur les fondamentaux en vue de réussir l'évaluation pratique sur le terrain**. Cette étape est organisée par le référent pédagogique et se déroule dans les locaux de l'OF.

Les objectifs de cette étape préparatoire sont :

- ➔ Simulation des 3 phases d'un chantier d'assainissement (**Préparation, Intervention, Clôture du chantier**) pour les interventions de **curage, pompage et désobstruction** issues du référentiel du CQP TMROA sur lesquelles le candidat sera évalué ;
- ➔ Présentation des modalités d'évaluation et des attendus des épreuves du CQP ;
- ➔ Rappels théoriques (**règlementation, techniques, prévention des risques / sécurité**) ;
- ➔ **Développement des capacités d'explicitation orale et écrite** des candidats lors des actions réalisées ;

⁴ Période donnée à titre indicatif

Etape 4 : L'EVALUATION EN CONDITIONS REELLES (Mars / Avril⁵)

Obligatoirement en présentiel au sein de l'OF et/ou dans l'entreprise du candidat sur 2 jours, les jurys d'évaluation des épreuves, composés par un professionnel⁶ et/ou un évaluateur formateur spécialisé (externes à la formation CQP / sans lien avec le candidat), mènent l'évaluation du candidat sur **les trois phases d'un chantier** déclinées en **12 activités distinctes** :

- **Préparation :**

1. Prise en charge des interventions planifiées par le responsable d'activité ;
2. Vérification de la mission sur le site de l'intervention ;
3. Sécurisation du chantier de l'intervention ;

- **Intervention :**

4. Diagnostic technique sur ouvrage ou réseau ;
5. Coordination de l'intervention sur le chantier ;
6. Pompage d'ouvrage d'assainissement ;
7. Curage de réseau ;
8. Désobstruction d'une canalisation ;

- **Clôture :**

9. Bilan de l'intervention avec le client ;
10. Repli du chantier ;
11. Compte-Rendu d'intervention à l'entreprise ;
12. Entretien de l'équipement et du matériel et état de disponibilité ;

Différentes modalités sont prévues pour évaluer les compétences du candidat telles que **des prestations en conditions réelles** issues du planning de l'entreprise (validées par le responsable de l'évaluation), **des études de cas** et **des jeux de rôle** (ou entretien technique).

Au global, **21 compétences** sont évaluées sur 2 jours.

Étape 5: RÉSULTAT FINAL

Le jury transmet les résultats à la **CPNEFP**, qui valide les résultats.

 **Les salariés ayant validés les épreuves rejoignent la première PROMOTION du CQP TMROA expérimental !**

⁵ Période donnée à titre indicatif

⁶ Selon les dispositions établies au règlement de délivrance du CQP TMROA validé par la CPNEFP

Avez-vous identifié un (des) profil(s) pouvant entrer dans la démarche ?

Dès à présent, vous pouvez contacter les organismes de formation, partenaires de la CPNEFP, pour toute question qui vous éclairera sur le parcours du CQP TMROA et vous expliquera le processus d'inscription :

 ECOLE DES METIERS – Aurélie Cauchois

 aurelie.cauchois@veolia.com |  06 47 74 80 97

 CME ACADEMIE – Corinne Coudriet

 c.coudriet@cme-academie.fr |  09 71 16 70 10

 MAIAGE – Samantha Foulon

 samantha.foulon@maiage.fr |  01 48 06 98 46

Quelle est la prochaine étape ?

 Un prochain Flash Info vous expliquera plus en détails **le rôle du chef d'entreprise dans la réussite de la démarche du CQP et les bénéfices en ressources humaines au sein de l'entreprise.**

 Un webinaire mêlant présentation concrète du CQP, retour d'expériences et échanges avec les organismes de formation est prévu :

Vendredi 28 Novembre – 13h00 / 14h00



Inscription libre en envoyant vos nom/prénom, fonction et entreprise à :
contact@maiage.fr

 **À retenir**

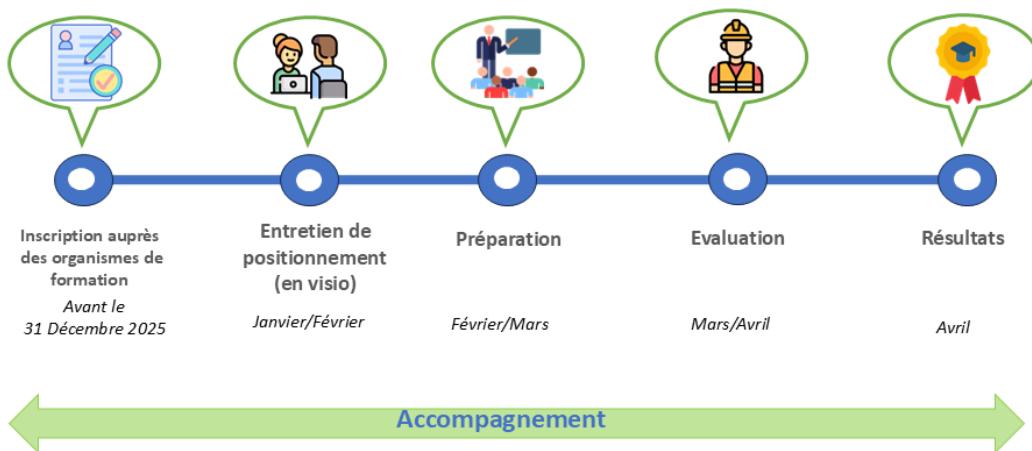
Le CQP TMROA, c'est :

-  Reconnaissance du métier ;
-  Valorisation des salariés ;
-  Structuration des compétences ;
-  Un tremplin pour l'avenir du secteur ;

NB :  Retrouvez tous les documents utiles :

👉 Flash Info n°1 + FAQ : www.maiage.fr

Schéma du Parcours



N'hésitez pas à partager, cela dépend aussi de vous !

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

Les hommes et femmes de la maintenance environnementale
Alban RAIMBAULT

alban.raimbault@maiage.fr / 06.98.18.88.51